



Compte rendu de réunion  
OBJET : réunion CFA tir à l'arc  
Date : 18 juillet 2020

Présents : Didier BOUCHEZ, Michel BIESSY, André DUCATILLON, Vincent GRANDHAYE, Marie-Ange GRANDHAYE, Michel KUNTZ

Procès-verbal de la réunion de la CFA  
Salle de sport George Sand, 45 bis, rue Guéret à FACHES-THUMESNIL

Présents tous les membres élus de notre commission, assistent également sur invitation, Monsieur LEMAIRE Jean Claude, président du club des Archers de Faches-Thumesnil, Monsieur Gilbert ROYER, membre du comité du club des archers de Faches-Thumesnil.

*Début de réunion à 10h00.*

Le président de la CFA remercie les présents et regrette toujours l'absence de participation d'un représentant des Bouches du Rhône et de l'Île de France.

Monsieur LEMAIRE Jean Claude nous accueille toujours avec plaisir et nous fera une proposition d'organisation d'une compétition fédérale pour 2021.

Désignation du secrétaire de séance : André DUCATILLON rédigera le procès-verbal de cette réunion. Lecture du PV de la dernière réunion qui est adopté à l'unanimité.

Le président, Didier BOUCHEZ déplore que la situation sanitaire a eu un effet néfaste sur l'ensemble des compétitions ou évènements sur le plan national. Néanmoins avant la

déclaration de la pandémie COVID 19, quelques manifestations régionales se sont déroulées, ainsi que le championnat de France FSGT 18m.

## 1- TOUR DE TABLE

**ALSACE** : 4 clubs en activité (3 multi sport – 1 activité unique tir à l'arc) soit environ 120 archers. Michel KUNTZ nous informe que le tir de la St Nicolas s'est bien déroulé (37 archers). Le traditionnel challenge amitié s'est bien déroulé (44 archers). L'ensemble des clubs s'est réuni le 10 juillet 2020.

**NORD** : Situation inchangée, Valenciennes, Cappelle la Grande, effectif en baisse chez les enfants mais légère augmentation chez les adolescents ; poussée de fièvre chez les jeunes retraités net développement de la pratique de l'arc à poulies. Le championnat 18 m c'est déroulé comme prévu. Nous avons toujours de bon rapport avec le club de Cappelle la Grande, un peu isolé géographiquement mais toujours fidèle aux animations.

**FRANCHE COMTE BOURGOGNE** : Se maintien dans la continuité, une évolution dans la pratique pour les filles. Vincent GRANDAYE à fait la reprise d'activité en Mai sous préconisation pratiquement normale. La formation dans sa région est mise en attente.

**RHÔNE ALPES** : Michel BIESSY nous informe que le club CORPS, à ce jour n'a pas repris son activité, il a pu organiser les épreuves avant le confinement. L'avenir du club est compromis au regard de la situation au vu des engagement des entreprises propriétaires des lieux.

## 2- ÉTAT DU DÉVELOPPEMENT EN NOUVELLE AQUITAINE

Le président a contacté par mail et téléphone Monsieur PRUDHOMME Christian. Il évoque que son club a toujours trois licenciés et éprouve de grandes difficultés pour développer l'activité tir à l'arc dans sa région, malgré plusieurs démarches. Nous sommes confiants.

## 3- ÉTAT DES FINANCES

Selon le dernier relevé de la FSGT, notre CFA dispose d'une saine trésorerie. Les projets délocalisés de formations n'ont pu se mettre en place à la suite de la pandémie.

Après consultations par visio conférence, la FSGT a décidé de ne pas augmenter les cotisations pour la prochaine saison.

Nous évoquons sur notre budget une personnalisation, par exemple « distance de tir » de nos médailles récompenses au championnat de France, ces dernières étant quelconques.

#### 4- NOUVELLE CLASSIFICATION FÉDÉRALE DES ARCHERS

Après présentation du projet élaboré qui a retenu toute l'attention des participants, une proposition est présentée :

**Pour la catégorie vétéran**, le tir s'effectue en deux séries à 18 m ou 25 m, seule la meilleure est prise en compte. Un archer remplissant les conditions s'inscrivant dans la catégorie vétérans (+ 65 ans) fera toute sa saison dans cette catégorie. Cette dernière est validée.

Après vote, la classification présentée des archers pour les saisons 2020-2024 est adoptée à l'unanimité. Elle sera transmise à tous les clubs dans les meilleurs délais.

Celle-ci est applicable au 01 septembre 2020 pour toutes les **compétitions officielles de tir à l'arc FSGT**.

Didier souhaite la modification du livret fédéral de l'archer pour y inclure ces nouvelles dispositions.

*12h15 Pause méridienne*

*14h00 Reprise des travaux*

#### 5- CALENDRIER FÉDÉRAL DES ÉPREUVES DE NOS ACTIVITÉS TIR A L'ARC

Didier rappelle que ce document est très important, il sert à la communication de la FSGT et peut être un document de référence pour les demandes de subventions locales, sans oublier le caractère officiel important en cas d'accident (couverture assurance FSGT).

Ce calendrier doit être renseigné dans les meilleurs délais. Didier contacte la Région Rhône Alpes en retard.

**Le président du Club de FACHES THUMESNIL candidate pour l'organisation du Championnat de France FSGT par équipe de club adulte.**

Après discussion, la CFA accepte que cette manifestation se déroule dans le nord le samedi 03 avril 2021. Les modalités d'organisation et de participations seront transmises lors de la prochaine CFA.

Vincent GRANDAYE, pour le comité Franche Conté Bourgogne propose d'organiser cette manifestation en 2023 dans sa région, nous avons pris note.

#### 6- QUESTIONS DIVERSES

Didier a reçu diverses propositions pour la confection de **banderoles** pour nos divers championnats. Actuellement, nous disposons de six banderoles, 3 à 18 m et 3 à 25 m.

Suite à la nouvelle charte graphique, celles-ci seront remplacées. Des propositions de logos nous seront faites, à nous de décider. Nous souhaitons posséder deux banderoles distinctes 18 M et 25M par région, sans indiquer la date.

Didier souhaite la création de **mini diplômes** de récompense pour les enfants et jeunes en récompense de leur pratique et fidélité à leur club. Des propositions seront faites par l'intermédiaire d'Émilie LUCAS.

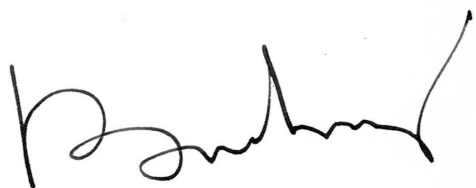
Vincent GRANDAYE nous pose la question de la légitimité statutaire de l'**ANA** ?

Didier informe que non, le poste de président est à disposition à la prochaine CFA, il attend les candidatures. Elle figurera dans la prochaine convocation.


### Prochaine CFA

Elle se déroulera le samedi 12 décembre 2020 de 10h30 à 16h00  
au siège de la FSGT à PANTIN

*Fin de nos travaux à 16h30*



Le Président Didier BOUCHEZ



Le Secrétaire de séance André DUCATILLON